

## Communiqué de Presse.

### **Ligne 15Est : Recours contentieux des citoyens et des associations contre le Préfet de Seine-Saint-Denis et la Société du Grand Paris.**

Après le dialogue avorté, associé au mépris permanent affiché par les services de l'Etat en Seine-Saint-Denis et la SGP (Société du Grand Paris), les riverains de la rue Dolet à Bondy, soutenus par tous les Bondynois, et cinq associations ont déposé ce lundi 23 mai 2022, un recours contre l'arrêté préfectoral n°2021-3381 portant modification de la déclaration d'utilité publique relative aux travaux nécessaires à la réalisation de la ligne 15 Est du réseau de transport public du Grand Paris.

Toutes les tentatives proposant les solutions alternatives au projet d'emprises travaux de la gare de Bondy, les efforts multiples de l'ensemble des citoyens pour préserver sécurité, santé et cadre de vie des habitants, sauvegarder la passerelle piétonne au dessus des voies ferrées, protéger les enfants de la crèche Janusz Korczak, toujours rejetés ou ignorés ne laissent aucune autre alternative que le recours déposé auprès du Tribunal Administratif de Montreuil.

#### Les grands objectifs

- de rendre soutenables les grands projets, tel le GPE, pourtant attendu, pour les habitants et les territoires,
- de renforcer durablement la confiance, dans un contexte de défiance des citoyens envers les institutions et l'expertise,

sont à Bondy bien éloignés des ambitions de la Loi constitutionnelle du 1<sup>er</sup> mars 2005 relative à la Charte de l'environnement, en particulier dans son article 7.

**La surdit  des services de l'Etat, l'obstination de la Soci t  du Grand Paris accentuent la crise de confiance autant que l'incompr hension des citoyens face aux d cisions des instances de pouvoir et   leur perception dans les territoires.**

Contact :

Francis Redon : [francis.redon1@free.fr](mailto:francis.redon1@free.fr)

